

Adapter l'offre de l'organisme gestionnaire aux évolutions du secteur

CONTEXTE

Les perspectives ouvertes par les évolutions du secteur social et médico-social (rapport Piveteau, réforme de la tarification, CPOM obligatoires,...) sont autant d'enjeux pour les décideurs. Si les pouvoirs publics ont fixé les orientations générales, c'est bien aux gestionnaires qu'il revient d'imaginer la mise en œuvre : quelle offre pour demain ? À partir de quel type de structure ? Quel dispositif de gestion mettre en œuvre ? Et quelles organisations pour garantir qualité et équilibre budgétaire ?

Qu'il s'agisse d'adapter l'offre, de réorganiser un service ou un dispositif, de se doter de moyens de gestion efficaces ou de se développer, ces démarches nécessitent des élaborations complexes tant dans la définition du projet que dans l'opérationnalisation de l'action. Comment modéliser le projet ? Comment passer de l'existant à l'organisation de demain ? Comment associer les parties prenantes en interne et en externe ? Comment mobiliser autour de mon projet et réussir ?

Pour accompagner ces évolutions, le CREAL a conçu un dispositif d'appui combinant méthodologie de projet et expertises ciblées. Son approche est résolument systémique envisageant chaque projet dans sa spécificité et son environnement et appelant une réponse spécifique.

- > **Durée** : selon le projet de 3 à 12 jours
- > **Appui méthodologique en intra, sur demande**



Intervenants

Matthieu DEMARQUEZ et, si besoin, un expert-comptable et/ou avocat spécialisé



Tarifs 2019

980 € à 1 300 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 60)

OBJECTIFS

- > Mettre en œuvre une démarche d'adaptation de l'offre aux besoins du public et du territoire en lien avec les priorités nationales et locales
- > Conduire la réorganisation d'un dispositif social ou médico-social dans une logique de souplesse et de modularité des réponses
- > Adapter l'organisation, améliorer les prestations (temps de travail, organisation des prestations, encadrement)
- > Mettre en place des outils de pilotage et de gestion (structuration de sièges et des fonctions support, CPOM)
- > Conduire des projets de développement (projet de reprise, stratégies de fusion ou de mutualisation)

CONTENU

- > **Construction concertée et systémique des perspectives** : définition et priorisation des axes stratégiques du projet ; cartographie de l'existant ; concertation des parties prenantes ; opportunités et risques
- > **Formalisation d'un scénario cible** : avant-projet combinant réalisme et innovation ; primo étude de faisabilité ; concertation interne et externe et identification des ajustements
- > **Étude de faisabilité et d'impact** : analyse organisationnelle ; analyse des moyens financiers et humains ; analyse juridique
- > **Opérationnalisation** : conditions de passage de l'existant au schéma projeté

PUBLICS DESTINATAIRES

- > Directeurs généraux, directions de pôles, administrateurs, directeurs d'ESSMS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Conduite de projet
- > Apports méthodologiques avec documents fournis
- > Formalisation et suivi des travaux